

IMOA-EPT Financement du Fonds Catalytique pour Haïti – Fonds Fiduciaire Multi-bailleurs (FFMB) - Proposition de réallocation –11Mars 2010

Note technique développée par le Ministère de l'Education, avec l'appui de la Commission Européenne, l'UNICEF, l'UNESCO, l'Agence Canadienne de Développement Internationale, la Coopération Française et la Banque Mondiale

Contexte.

Le système éducatif haïtien a été profondément affecté suite au tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010. Dans un contexte de grande centralisation, l'ampleur des pertes dans la région de la capitale a touché plus que la moitié des infrastructures, matériels et effectifs scolaires. D'autres dégâts importants sont constatés dans les deux autres départements affectés (Sud-est et Nippes). Le système n'est pas en mesure de reprendre immédiatement les activités scolaires dans ces trois départements (environ 4.200 écoles ont été touchées), sans une aide immédiate de la communauté internationale.

Le regroupement des familles dans des camps et autres campements a créé beaucoup de confusion. Tandis que les enseignants du secteur public recommencent à toucher leur salaire, ceux du non-public (qui constituent plus de 85% de l'offre éducative) restent sans ressources (leurs salaires étant dépendants des frais scolaires levés pour soutenir ce secteur). Les enfants dans ces trois départements subissent des séquelles psychologiques énormes et risquent de perdre leur année scolaire si la scolarisation n'est pas reprise. Ceci est d'autant plus grave que le système vient à peine de se relever des dommages engendrés par les cyclones de 2008, que le système souffre d'un grand déséquilibre entre le public et le non-public, et que environ un tiers des enfants d'âge scolaire étaient en dehors de l'école avant le tremblement (les frais scolaires constituant une barrière importante, et pour les familles pauvres une part allant jusqu'à 40% de leur budget). Sans le paiement de compensations, les enseignants privés pourraient se démotiver et chercher ailleurs des moyens de subsister, diminuant l'offre scolaire.

En parallèle, l'Etat veillera à soutenir les établissements publics qui sont dans l'obligation d'accueillir les élèves déplacés.

Cette note technique est alimentée par i) la lettre du Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, en date du 23 février, 2010, ii) le document de stratégie de relance des activités scolaires du MENFP, iii) la proposition technique de l'UNICEF sur le volet des compensations des enseignants dans le secteur non-public, et iv) les diverses réunions et discussions entre le MENFP et ces partenaires techniques et financiers. Elle est basée sur les principes suivants :

- le renforcement du Ministère, dans ses structures centralisées et décentralisées, est primordial,
- le projet doit construire à partir de ce qui existe, notamment la cellule technique EPT qui vient en appui fiduciaire à la Direction des Affaires Administratives,
- la solution technique devrait permettre de déboursier les ressources rapidement, et jeter les fondations d'une restructuration du secteur éducatif haïtien, notamment les relations entre public et privé.

Utilisation rapide du Fonds Catalytique.

Le Comité du Fonds Catalytique de l'Initiative de Mise en Œuvre Accélérée pour l'Education Pour Tous a approuvé le 16 Septembre 2009 une allocation d'un montant de 22 millions de dollars à Haïti. La Banque Mondiale a été désignée comme agence de supervision. La procédure prévoit que la mise en œuvre soit effective une fois que l'accord de don entre le Gouvernement et la Banque Mondiale ait été signé.

Etant donné que l'accord de don n'avait pas été signé avant le séisme et que ce dernier a fortement changé la situation du système éducatif, une proposition restructurée a été élaborée et validée par le Ministère de l'Éducation.

Note technique

Le Fonds Catalytique viendra alimenter le fonds fiduciaire multi-bailleurs, dont le contrôle des ressources est fait par le Ministère et qui utilise des structures d'exécution existantes. Cela n'empêche en rien la délégation, au besoin, de l'exécution à des entités qui ont des capacités de mise en œuvre. Cela permettra à d'autres bailleurs, surtout ceux qui ne sont pas présent sur le territoire mais qui ont un intérêt à financer le secteur d'éducation en Haïti, de cofinancer les activités ci-dessous, tout en réduisant les coûts de transactions du MENFP.

Le projet sera exécuté dans le cadre d'une vision de transformation stratégique du système éducatif haïtien, tel que soulignée dans la « Stratégie pour la relance » et dans les documents et résolutions du Post-Disaster Needs Assessment (PDNA). Ainsi, dès le début du projet, les partenaires techniques et financiers travailleront avec le MENFP pour identifier des mesures permettant la transition de ce système de compensation d'urgence à un système soutenable qui permettra l'accès équitable de tous les enfants à une éducation de qualité (incluant l'abolition des frais scolaires), de régulariser l'offre scolaire et de renforcer la capacité régulatrice de l'Etat, et de créer une interface et un partenariat solide entre le public et le non-public.

Contribution des Agences et Partenariat : Plusieurs activités et initiatives entreprises par des partenaires (tel que les agences des Nations Unies, les agences bilatérales, les ONGs et les associations religieuses) sont déjà en cours et/ou planifiées pour assurer la reprise de la scolarisation. Il s'agira de faire le lien avec ces actions pour assurer une intervention efficace, avec l'ensemble des acteurs. Cela permettra à d'autres bailleurs, surtout ceux qui ne sont pas présent sur le territoire mais qui ont un intérêt à financer le secteur d'éducation en Haïti, de cofinancer les activités ci-dessous, tout en réduisant les coûts de transactions du MENFP

Risques et défis : Le présent contexte en Haïti fait face à des défis structurels énormes et qui nécessitent une structure d'intervention souple et flexible, efficace et rapide. Le projet devra être capable de s'adapter à beaucoup de changements qui peuvent survenir, tel que le déplacement important des populations, les cyclones, etc. Concernant les enseignants non-compensés, une intervention rapide est nécessaire pour empêcher qu'ils ne s'orientent vers d'autres activités rémunératrices.

- La démolition des écoles détruites et le déblayage sont essentiels pour la reprise des activités scolaires. Il y a aussi un grand problème de manque d'espace pour l'installation des tentes. Les parents n'envoieront leurs enfants que dans des espaces sécurisés. Il faudra accélérer le travail dans ce sens à travers un plaidoyer fort à haut niveau.
- Il y aura toujours des risques dans le présent contexte que les frais scolaires soient quand même levés. Ceci devra être traité à travers un système de suivi solide.
- Dans certains camps ou certaines zones, les familles sont tellement démunies qu'elles ne pourront pas envoyer leurs enfants à l'école. Le projet devra faire le lien avec d'autres projets générant des revenus et les réseaux de protection sociale.
- La continuité d'un tel projet sera essentielle pour la transformation du système éducatif haïtien. Il faudra donc assurer un financement substantiel et durable. Une stratégie de plaidoyer devra être développée dans ce sens et dans le cadre du suivi du PDNA.

Le projet sera composé des activités présentées dans le tableau 1, regroupé en trois composantes, sous réserve d'ajustements prenant en compte la situation du moment. La composante 1A représentant \$15 millions sera exécutée de la manière suivante :

- **Sélection des enseignants/écoles :** Le projet viserait un appui à la totalité des écoles non-publiques dans les départements de l'Ouest, Nippes et Sud-Est. Le nombre d'enseignants concernés sont d'environ 50,000. Le projet doit éviter la duplication des transferts aux écoles qui recevront un appui du Projet EPT.
- **Mode de paiements :** La cellule technique EPT effectuerait des virements bancaires aux écoles participantes, selon les procédures en vigueur pour le programme EPT. Les conseils d'écoles (ou directeurs d'écoles, dans les cas où les conseils ne sont pas formés) seront responsables pour la répartition des compensations au personnel éducatif.
- **Suivi et contrôle :** Le suivi s'effectuera à travers le réseau des inspecteurs du MENFP et des structures locales du Ministère, appuyé par des associations locales, ONGs et Conseils de parents d'élèves. Ces réseaux s'assureront aussi que les directions d'écoles tiennent compte de cette aide pour réduire les frais scolaires demandés aux parents.
- **Durée et coûts :** Le calendrier est basé sur approximativement sur 4.5 mois pour permettre de couvrir les cours de rattrapage scolaire durant l'été 2010.

Proposition Approuvée en juillet 2009	Nouvelle Proposition en mars 2010
<p><u>Composante I : Amélioration de l'accès et de l'équité à l'éducation primaire</u> Financement US\$ 12.5 millions</p> <p>135,000 élèves du secteur non public inscrits de la 2ème à la 4ème année du fondamental bénéficieront d'une subvention de scolarité (gratuité de la scolarité) en 2010-11. 545 écoles sont déjà inscrites dans ce programme de gratuité des frais de scolarité. Cet appui du Fonds Catalytique devait permettre de compléter les financements déjà obtenus.</p>	<p><u>Composante I: Appui au redémarrage des services éducatifs dans les zones sinistrées</u> Financement US\$ 16 millions</p> <p><u>Composante I.A : Appui aux écoles non-publiques. US\$ 15 million</u> <i>Transfert par l'intermédiaire de l'unité technique EPT en appui à la Direction des Affaires Administratives</i> Fourniture de compensations aux enseignants du privés recrutés (et/ou transférés) qui seront affectés dans les écoles temporaires couvrant les trois cycles. La provision de compensations aux enseignants sera une mesure temporaire.</p> <p>Les zones cibles seront à l'intérieur des trois Départements affectés par le séisme: Ouest, Sud-Est, et Nippes.</p> <p><u>Composante I.B : Mise en place des services de développement de la petite enfance (pré-scolaire). 1 million US</u> Cette sous-composante financera des centres de petite enfance, principalement des activités préscolaires et des interventions de nutrition et santé.</p>
<p><u>Composante II: Amélioration de la qualité de l'éducation primaire</u> Financement : 7.58 millions US</p> <p><u>Composante II. A Programme de nutrition et de santé scolaire – (Financement 6 millions US)</u> La fourniture à 40.000 élèves des écoles publiques et privées de zones ciblées d'une ration calorique de 1.000 kcal par jour de classe. Ce programme est géré par le Programme National des Cantines Scolaire (PNCS).</p> <p><u>Composante II. B. Kits scolaires pour les écoles publiques – (Financement 1.58 millions US)</u></p>	<p><u>Composante II : Sécurité alimentaire des enfants scolarisés</u> Financement : 5 millions US</p> <p><u>Composante II. A Programme de nutrition et de santé scolaire, (US\$ 4 million)</u> <i>Agence d'exécution Programme National de Cantines Scolaires, avec gestion de l'unité technique du projet Education Pour Tous.</i> Sur la base des contrats existants avec des ONGS de cantines scolaires sur financement EPT, le PNCS augmentera le nombre de ses bénéficiaires de cantines scolaires.</p> <p><u>Composante II. B. Appui au développement d'outils pédagogiques adaptés à l'enseignement dans les situations post-désastre, 1 million US</u> <i>Agence d'exécution l'UNESCO.</i> Formation continue des enseignants et à la mise en place d'un programme académique adapté à la situation post-désastre naturel.</p>

<p><u>Composante III: Renforcement des capacités pour améliorer la gouvernance du secteur</u></p> <p>Financement : 1.4 millions US</p> <p><u>Composante III. A Direction du Génie Scolaire – (Financement 200,000 US)</u></p> <p><u>Composante III.B Amélioration du système de statistique et d'information – (Financement 200,000 US)</u></p> <p><u>Composante III.C Office National de Partenariat en Haïti – (Financement 750,000 US)</u></p>	<p><u>Composante III : Reconstruction des capacités du Ministère de l'Éducation</u></p> <p>Financement : US\$ 1 million</p> <p><i>Agence d'exécution : Unité Technique de Project EPT</i></p> <p>Achats d'équipement d'urgence (véhicules, équipements de bureau, génératrice) pourront être réalisés, ainsi que de l'assistance technique. Ceci concernera également les structures décentralisées du Ministère.</p> <p>Ce fonds permettra également de financer la structure technique de l'EPT, qui appuie le Ministère dans la mise en œuvre du projet.</p>
---	--

Note technique sur l'exécution de la composante I.A
Appui aux écoles non-publiques dans les zones affectées. US\$ 15 million

Action	Par qui	Quand
Identification des écoles à soutenir dans les endroits affectés par le séisme (Ouest, Nippes et Sud) <ul style="list-style-type: none"> - Identification géographique - Enregistrement du compte bancaire de l'école et du nombre d'enseignants à payer, en plus du Directeur L'objectif est 50,000 enseignants pour les écoles.	Inspecteurs et réseau d'associations - ONGs	Mois 1
Signature de contrats entre le Directeur d'Ecoles et le MENFP.	MENFP - réseau d'associations – ONGs	Mois2
Transmission par le partenaire de la liste des écoles à payer par l'unité technique Education Pour Tous	MENFP - réseau d'associations – ONGs	Mois2
Paiement sur le compte bancaire des écoles d'un montant forfaitaire correspondant à US\$ 300. <i>Transfert du département du trésor de la Banque Mondiale à Washington à la BRH en USD, qui convertit en Gd et transfère sur les comptes bénéficiaires des écoles.</i>	Projet Education Pour Tous (Unité technique)	Mois 2
Suivi avec les inspecteurs du MENFP pour s'assurer, ie : <ul style="list-style-type: none"> - les enseignants sont payés - une partie des frais d'écolage ne sont pas demandés ou un certain nombre d'enfants ne paient (à préciser) - le matériel pédagogique existe. Si ce n'est pas le cas, possibilité de le fournir ou de donner des fonds supplémentaires pour l'acheter. 	Réseau d'associations – ONGs	Mois 1-6
Consultation avec le secteur privé	Partenaire avec capacité d'exécution (réseau d'associations, ONGs- MENFP)	Tout au long du programme